



Préfecture de Maine-et-Loire

Erratum à la publicité N°105 d'une demande d'autorisation d'exploiter enregistrée par la Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire pour mise en valeur de terres à usage agricole.

Afin de déposer une demande d'autorisation d'exploiter sur les terres libérées par Monsieur Jérémy BLOURDIER pour 13,02 ha situés à MAUGES-SUR-LOIRE et MONTREVAULT-SUR-ÈVRE, il convient de prendre en compte une erreur dans la publicité du dossier C49200651 déposé au nom de l'EARL LA FOIDRIÈRE : les propriétaires de la famille RAIMBAULT et de la famille BENUDEAU ne sont pas concernés par cette demande. Les propriétaires des parcelles sollicitées par l'EARL LA FOIDRIÈRE sont Mme Marie PINEAU et Mrs Joël et Pierrick BLOURDIER .